



**« Travail et santé au travail : quels apports du regard sociologique ? »**  
Appel à articles pour la rubrique *Corpus* du n° 4, printemps 2014.

Depuis quelques années le domaine de la santé au travail fait l'objet d'une production foisonnante en sciences sociales. Cette dynamique est en rapport avec l'intérêt renouvelé porté à ces questions dans l'espace public, à la dégradation des indicateurs de la santé au travail et aux transformations des expressions des pénibilités du travail, voire à la crise du système de santé au travail : ne s'est-il pas révélé incapable de prévenir une catastrophe sanitaire majeure comme celle de l'amiante, se traduisant par des dizaines de milliers de victimes ? Ce dossier de la NRT souhaite mettre en exergue les apports du regard sociologique au sein de et sur cette dynamique : quels sont les effets d'un certain retard – du moins relativement à l'ergonomie, la psychologie du travail, l'épidémiologie ou même à l'histoire – de notre discipline dans la prise en compte de cette thématique ? Quels sont les limites et/ou les angles morts de la production dominante que la sociologie permet ou permettrait de dépasser ou de combler ? Certains facteurs sociaux dans la construction de la santé au travail et, plus largement, des inégalités et différenciations sociales de santé, ne méritent-ils pas d'être mieux investigués ? Tel nous semble le cas par exemple du rôle du chômage et de la précarité de l'emploi, de l'organisation du travail, de certaines formes de domination sociale – notamment liées au genre – qui tendent à invisibiliser certaines atteintes à la santé au travail. Les pistes qui suivent sont susceptibles de retenir l'intérêt de la revue

Quelle est l'originalité de la conjoncture historique nationale présente de la santé au travail, à la fois dans une perspective comparatiste – historique et internationale – et au regard des transformations du travail ? Qu'est-ce qui est véritablement nouveau ? Y a-t-il une singularité française, et si oui, quelle est-elle, et à quoi tient-elle ? La place spécifique du travail et les formes particulières de sa crise en France peuvent être des analyseurs pertinents. De ce point de vue, des contributions sur d'autres situations nationales sont bienvenues.

Le retour de la santé au travail dans l'espace public entretient des relations à explorer avec le contexte de chômage de masse et de crise de l'emploi. Ce dernier tend à la fois à y faire écran, à entretenir le fatalisme face aux atteintes à la santé au travail, à reproduire des obstacles anciens à la critique de l'organisation capitaliste du travail ; et à la fois à repousser les limites, à renouveler, et à élargir à de nouvelles catégories de travailleurs l'intensification et la rationalisation du travail. Le processus de réforme des retraites a joué un rôle important à ce niveau : comment tenir plus longtemps au travail alors que les conditions de travail se dégradent significativement depuis 20 ans, que les restructurations et les réductions d'effectifs qui vont avec, font peser sur les salariés qui restent une pression considérable, au détriment de leur santé ? Les négociations sur la pénibilité au travail ont porté la trace d'une approche, défensive de la santé dans un contexte de recul des droits des salariés et d'affaiblissement syndical.

Que signifie la place nouvelle prise par les enjeux de santé mentale au travail du point de vue des transformations de l'activité et de la subjectivité au travail, des conditions et de l'organisation du travail, de la fragilisation des statuts d'emploi ? Comment combiner interprétations constructivistes et objectivistes de ces phénomènes ?

Nombre d'angles morts de la connaissance des liens entre santé et travail tiennent à la construction institutionnelle du système de santé au travail. Tel est le cas des questions de chômage et de précarité de l'emploi, du rôle du genre, des effets des parcours et événements de santé sur la vie professionnelle,

ou encore de l'activité de travail comme ressource de santé. Parfois ces angles morts se cumulent. Du fait de leur assignation prioritaire à la sphère domestique, les parcours professionnels féminins intègrent pourtant plus explicitement les parcours familiaux et les événements de santé qui s'y jouent. Plus largement la manière dont l'activité de travail et la vie professionnelle autorisent ou non une santé fragilisée est peu étudiée. De même, les catégories de travailleurs les plus précarisés et dominés ne sont-ils pas trop souvent « hors champ » ? Ici, des propositions qui entrent dans la thématique du dossier au travers d'enquêtes auprès de femmes, de jeunes, de groupes issus des migrations sont attendues. Par exemple, pour les travailleuses du care ou les travailleuses du sexe, deux catégories souvent doublement dominées comme femmes et comme immigrées, les enjeux de santé sont particulièrement prégnants tout en faisant l'objet de dénis multiples.

Quels sont les liens entre mobilisations collectives et pratiques individuelles dans le domaine de la santé au travail . Ce domaine fait l'objet surtout de régulations et de protections « individuelles » – même si ces dernières sont inscrites dans des cultures collectives, dont des cultures de métier – mais aussi, parfois, de mobilisations collectives. Les contributions sur ces deux plans sont précieuses. Plus encore quand elles permettent de comprendre les conditions du passage de la première à la seconde des scènes. Inversement, dans quels contextes et pour quelles catégories de salariés apparaissent de nouvelles « impossibilités » de l'expression collective ? Dans quelles conditions des plaintes individuelles sont transposées en revendications collectives, portée par les organisations syndicales ? En retour, comment la mise en forme collective et institutionnelle des enjeux individuels de santé « transforme » les expressions individualisées de souffrance ou de plainte ?

Les contributions pourront porter également sur le rôle de certains acteurs sociaux, dans la mise en (in)visibilité des liens travail-santé et la (re)connaissance des risques et pathologies professionnelles : syndicats de salariés, CHSCT, patronat, administrations, associations de victimes, réseaux d'experts et de syndicalistes. Des articles sur le rôle nouveau de l'expertise et des experts, des préventeurs, la place nouvelle prise par le droit, sur la manière dont les entreprises « gèrent » ou instrumentalisent les enjeux de santé au travail, sur les dispositifs et les indicateurs mobilisés au sein des organisations, sont également attendus. Ou bien encore, les articles pourront porter sur les dimensions régionales de la santé au travail. La manière dont les savoirs scientifiques et experts – en particulier d'ordre statistique – sont produits, et ré-appropriés par les acteurs mérite également une approche critique.

Jusqu'où l'élargissement des prérogatives des représentants des salariés dans le champ des conditions d'hygiène et de sécurité au travail, et le passage d'un régime assurantiel à une obligation de prévention et de sécurité de résultat de la part des employeurs peuvent interpellier le principe de la subordination salariale ? Quelle est la réalité et la portée du déplacement vers la sphère de la « santé publique » des questions de santé au travail, traditionnellement largement cantonnées dans la sphère de la négociation collective ?

**Les articles sont à adresser à la revue, avant le 20 juin 2013, à l'adresse suivante : [nrtravail@gmail.com](mailto:nrtravail@gmail.com).**

***La Nouvelle Revue du Travail*** est une revue scientifique dont les auteurs, chercheurs ou praticiens, s'adressent au public académique et à celui des entreprises et des administrations publiques, à un moment où l'enseignement supérieur forme plus d'intervenants que de chercheurs. Le travail est pensé comme une notion transversale au carrefour des différents courants de la sociologie. La revue est ouverte à toutes les disciplines dès lors que les auteurs traitent du travail (au sens large). La nouvelle revue du travail s'intéresse au travail à l'échelle internationale ; elle encourage le bilinguisme en diffusant des articles publiés dans une des grandes langues internationales et en français. La revue est publiée deux fois par an, en accès libre et en texte intégral, sur <http://nrt.revues.org>. Les articles sont anonymisés et soumis à deux évaluations. Les recommandations aux auteurs pour la présentation et l'anonymisation des articles (entre 35 000 et 50 000 signes) doivent être consultées ici : <http://nrt.revues.org/531>.